

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 18 octobre 2022

À l'approche de la Toussaint, un accueil renforcé dans les cimetières nantais

Comme chaque année, à l'approche de la Toussaint, la Ville de Nantes s'organise pour faciliter l'accueil des habitants dans ses 15 cimetières. Plus largement, elle accompagne les Nantais devant faire face au décès d'un proche, en les orientant dans l'organisation des obsèques. **Nouveauté cette année : depuis le 15 octobre et jusqu'au 15 novembre, elle fait un appel aux dons de plantes et pots, qui pourront être déposés dans 2 cimetières pour être revalorisés et revendus dans une recyclerie à tarifs solidaires.**

Du 27 octobre au 1^{er} novembre, plus de services pour faciliter l'accueil dans les cimetières

La Ville de Nantes met en place un accueil renforcé dans les 15 cimetières nantais, du jeudi 27 octobre au mardi 1^{er} novembre inclus, qui seront ouverts de 8h à 20h. Le personnel municipal sera présent en journée continue de 8h à 18h sur certains cimetières : Bouteillerie, Cimetière Parc, Miséricorde, Pont-du-Cens, Sainte-Anne nouveau, Saint-Clair, Saint-Joseph-de-Porterie, Saint-Martin nouveau, Saint-Jacques, Toutes-Aides. Pour les autres, un numéro de téléphone est à disposition afin que l'agent le plus près intervienne au besoin.

L'accès en voiture pour livrer des plantes sera autorisé uniquement pour les professionnels funéraires entre 8h et 9h30 dans les grands cimetières : Miséricorde, Bouteillerie, Saint-Jacques, Pont du Cens et Cimetière Parc.

Dans ce dernier, des voiturettes électriques seront mises à disposition des personnes ayant des difficultés à marcher, de 9h30 à 17h30, pour un euro. Toujours au Cimetière Parc, il est possible de se garer sur la plaine de jeux, derrière le crématorium, où un sentier piétonnier a été aménagé pour mener directement au cimetière.



« Cimetière solidaire » : une seconde vie pour les plantes

Depuis le 15 octobre et jusqu'au 15 novembre, les usagers sont invités à déposer des plantes vivantes et des pots non cassés pouvant être réutilisés, afin qu'ils soient remis en état et revendus dans une ressourcerie végétale. Les dépôts seront possibles dans 2 cimetières : Miséricorde et Saint-Jacques.

La Ville de Nantes a en effet noué un partenariat avec « La Brocante verte ». Cette association a pour mission l'insertion professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi, grâce à une ressourcerie de plantes située sur l'Île de Nantes, au Wattignies Social Club. Les employés donnent une seconde vie aux plantes et objets, qui sont revendus à un tarif solidaire. Cette initiative contribue également à diminuer la production de déchets grâce au réemploi.



Décès

Informations pratiques
Qui prévenir ? Quelles cérémonies ?
Quelles formalités accomplir ?
Dans quels délais ? Quelles aides ?

Un guide pratique sur les démarches en cas de décès

Qui prévenir ? Quelles cérémonies ? Quelles formalités administratives accomplir ? Dans quels délais ? Quelles aides financières existent pour faire face à un décès ? Pour aider et orienter les Nantais devant faire face au décès d'un proche, la Ville de Nantes met à leur disposition un livret d'informations pratiques, disponible dans ses mairies et cimetières, au CCAS, auprès du CHU et des cliniques nantaises, des chambres funéraires, du crématorium, des entreprises de pompes funèbres...

Le guide est également téléchargeable sur metropole.nantes.fr/obseques.
En cas de questions, les Nantais peuvent aussi contacter Allonantes au 02 40 41 9000.